

Qu'est-ce que l'ATL ?

- ✓ Des activités autonomes encadrées
- ✓ Des animations éducatives, culturelles ou sportives
- ✓ Pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans
- ✓ En dehors du temps scolaire : avant et après l'école, les mercredis après-midi, les week-ends et les congés scolaires

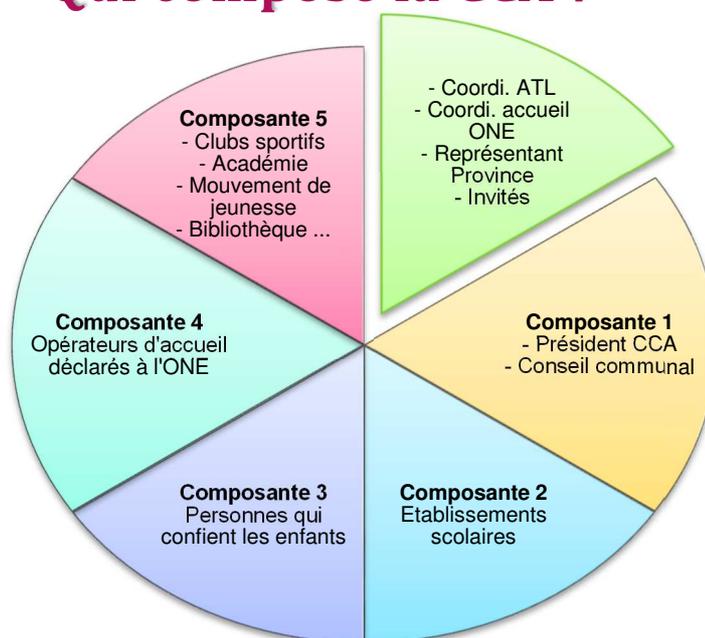
Qu'est-ce qu'une CCA ?

- ✓ Lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination
- ✓ Lieu d'analyse des problématiques et des besoins qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre
- ✓ Organe d'impulsion et d'évaluation (état des lieux des besoins, programme de **C**oordination **L**ocale pour l'**E**nfance, plan d'action, rapport d'activité, etc.)
- ✓ Renouvelée tous les 6 ans (6 mois après les élections communales)
- ✓ Composée de 3 membres effectifs et de 3 membres suppléants par composante (5 composantes)

Quelles implications pour les futurs membres ?

- ✓ Représenter les autres associations (être le représentant d'un secteur et faire des choix pour la collectivité)
- ✓ Participer aux réunions (minimum 2 réunions par an) et ponctuellement à des séances de travail en sous-commissions.

Qui compose la CCA ?



Projets déjà réalisés depuis 2014

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">✓ Accueil lors des journées de formation des enseignants,✓ Aide aux devoirs,✓ Formations du personnel,✓ Aménagement des locaux,✓ Collations saines,✓ Stages de vacances✓ Brochures communales, | <ul style="list-style-type: none">✓ Site internet,✓ Courriel d'information aux parents,✓ Coordination des stages,✓ Plaine de vacances,✓ Journée ATL✓ ... |
|--|---|